

D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
POUR LES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION
DE L'IMMOBILIER ET DU PATRIMOINE

SERVICE DE LA GESTION FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Monsieur Jérôme VIAUD
Vice-Président du Conseil départemental
Maire de Grasse
Hôtel de ville
Place du petit Puy – BP 1269
06130 GRASSE

Nice, le **03 AVR. 2019**

Objet : Création d'une liaison entre la RD 6185 et le giratoire de la Paoute ; arrêté d'ouverture d'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et parcellaire conjointe emportant la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Grasse et Moutans-Sartoux.

P.J. : 3 notifications individuelles en double exemplaire avec fiche de renseignements

Monsieur le Maire,

Par arrêté en date du 27 février 2019, le Préfet des Alpes-Maritimes a prescrit l'ouverture des enquêtes publiques conjointes d'utilité publique et parcellaire relatives au dossier visé en objet. Cet arrêté vous a été adressé afin d'affichage en mairie au moins quinze jours avant la date d'ouverture fixée au lundi 8 avril 2019 et durant toute la durée de celle-ci, soit jusqu'au vendredi 10 mai 2019.

Par ailleurs, le Département des Alpes-Maritimes, autorité expropriante, est tenu d'organiser, sous peine de nullité de la procédure, la notification individuelle de cet arrêté, aux propriétaires touchés par le projet, ainsi qu'il figurent à l'état parcellaire du dossier soumis à enquêtes publiques.

En application des dispositions de l'article R 131-6 du code de l'expropriation, il convient de procéder à l'affichage en mairie des notifications individuelles devant être effectuées aux propriétaires inconnus ou n'ayant pas réceptionné le pli.

De ce fait, je vous prie de trouver, en copie, trois notifications en double exemplaire, au nom de :

- Monsieur KERGROHENN Hervé
- SCI BERGEM Sport
- SARL HP SERVICE.

Il convient que vous datiez et signiez en page deux, chacun des deux documents originaux, un original devant m'être retourné et un autre affiché en mairie accompagné de leur fiche individuelle de demande de renseignements d'état civil.

Cet affichage devra être réalisé à compter du jour de votre signature et jusqu'à la fin des enquêtes publiques, soit le 10 mai 2019 inclus.

Ma collaboratrice, Madame LAPI Isabella (tél. 04 97 18 67 81), se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Pour le Président et par délégation
Le Chef du service de la gestion
foncière et immobilière



Laure RICHAUD